

Faculté de médecine
Département de neurosciences
Programme de baccalauréat en neurosciences

PLAN DE COURS

TRIMESTRE : Été, Automne ou Hiver

TITRE DU COURS : Stage de recherche en neurosciences

SIGLE : NSC 3010

CRÉDITS : 15 cr.

PROFESSEURS RESPONSABLES : Hocine Slimani, Rochard Robitaille

COORDONATEUR DES STAGES : François Dubé

PRÉALABLE DU COURS : avoir complété la majorité des cours obligatoires (54 crédits) du programme en neurosciences.

PLAGIAT ET FRAUDE Le plagiat à l'U de M est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

DESCRIPTION : Stage de recherche dans un laboratoire universitaire (incluant les hôpitaux affiliés) après approbation par un superviseur de stage et le coordonnateur départemental. Rédaction d'un texte scientifique et présentation orale.

REMARQUES : cours réservé aux étudiants du baccalauréat en neurosciences.

OBJECTIFS DU COURS : Durant son stage, l'étudiant devra réaliser un projet visant à solutionner une problématique par l'utilisation de moyens appropriés et sous la supervision d'un professionnel du domaine.

Objectifs spécifiques :

Durant son stage, l'étudiant devra :

- Participer activement aux travaux qui se déroulent dans le milieu d'accueil, tels l'élaboration de protocoles, le travail technique, l'analyse et la discussion des résultats;
- Mettre en valeur des acquis théoriques antérieurs;

- Acquérir des connaissances nouvelles indispensables au fonctionnement en milieu de recherche ;
- Acquérir des compétences appliquées à la résolution de problèmes en milieu de recherche ;
- Faire preuve d'autonomie;
- Développer ou améliorer des outils indispensables à la communication en milieu de recherche.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE : recherche en laboratoire (travaux pratiques)

MODE D'ÉVALUATION : Le travail de laboratoire (superviseur de stage, 25% de la note finale), le rapport écrit (superviseur de stage, 30%, et responsable du cours, 15%) et la présentation orale (professeurs: 30%).

MILIEU DE STAGE : Les laboratoires de tous les professeurs accrédités aux programmes de 2^e et 3^e cycles en sciences neurologiques sont autorisés d'office. Tout autre laboratoire œuvrant dans le domaine des neurosciences (universitaire, hôpitaux affiliés à l'Université de Montréal) doit être approuvé par le responsable du cours. Les étudiants devront accepter les règlements de chaque laboratoire en ce qui concerne les horaires, les aspects de sécurité, etc.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU COURS : L'étudiant doit trouver un superviseur qui accepte d'encadrer le projet de recherche et de fournir une évaluation du travail de l'étudiant. Le stage peut avoir lieu durant le trimestre d'automne (septembre – décembre), d'hiver (janvier – avril) ou d'été (mai – août). Les stages sont d'une durée de 15 semaines à raison de 45 heures par semaine (1 crédit de travaux pratiques = 45 heures), ce qui inclut la préparation du rapport de stage. Les horaires de travail et les congés sont ceux du milieu d'accueil. Le stage est une activité obligatoire du programme et n'est normalement pas rémunéré.
